

Bénéficiaires des prestations d'action sociale interministérielle en 2016

PRESTATIONS D'ASI (hors AMD et RIA)	CAS 1 : Agents rémunérés sur le Budget de l'Etat	CAS 2 : Agents publics rémunérés sur le budget de certains EPA nationaux ou des EPLE <i>(cf. arrêté du 22 décembre 2015 pris pour l'application de l'article 4-1 du décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat)</i>													
		- EPSCP "autonomes" (1), CEREQ, CIEP - Instituts régionaux d'administration - VNF, CEREMA, ANCOLS - ANTAI, CNAPS - ENM - ENTPE, Parcs nationaux (Ecrins, Pyrénées, Mercantour, Cévennes, Calanques), ONEMA - AEFÉ (*)	ANR (*)	ONISEP (*)	ISAE (*)	ANTS (*)	- INRIA - OFII (*)	IGN (*)	IHEST (*)	- réseau des ARS - réseau des CREPS - ENVSN, CNDS, MNS, INSEP, Ecole nationale des sports de montagne - ENSP - CNED (*)	- INHESJ - Ecole nationale supérieure maritime, Parc national de Guyane - ENSTA Bretagne, ECPAD, SHOM - INTEFP - EPIDE (*)	OFPRA (*)	- EPLE (Assistants d'éducation) (2) - Météo France - Ecole Polytechnique - ENAC - ANSES (*)	CNRS, AdT (*)	Parc national de la Réunion (*)
Chèque-vacances	X	X	X		X	X		X	X	X	X	X			
CESU - garde d'enfant 0/6 ans	X	X	X	X	X	X		X		X	X				
Aide à l'installation des personnels de l'Etat	X	X		X					X	X					
Prestations SRIAS	X	X	X	X		X	X							X	
Réservations interministérielles de places en Crèches	X	X	X	X		X	X								
Réservations interministérielles de logements sociaux et de logements temporaires	X	X	X	X		X		X			X		X		

(1) EPSCP ayant accédé aux responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de GRH en application des articles L.711-9 et L.712-8 du code de l'éducation.

(2) La plupart des agents en poste dans les EPLE (personnels enseignants et administratifs) sont rémunérés sur le budget de l'Etat (CAS 1) et non sur celui de leur établissement. Par exception, les assistants d'éducation sont en majorité rémunérés sur le budget des EPLE.

(*)

VNF : Voies navigables de France

CEREMA : Centre d'études et d'expertise pour les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

ANCOLS : Agence nationale du contrôle du logement social

ANTAI : Agence nationale du traitement automatisé des infractions

CNAPS : Conseil national des activités de sécurité privée

ENM : Ecole nationale de la magistrature

ENTPE : Ecole nationale des travaux publics de l'Etat

ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques

AEFE : Agence française pour l'enseignement du français à l'étranger

ANR : Agence nationale de la recherche

ONISEP : Office national d'information sur les enseignements et les professions

ISAE : Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace

ANTS : Agence nationale des titres sécurisés

INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique

OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration

IGN : Institut national de l'information géographique et forestière

IHEST : Institut des hautes études pour la science et la technologie

ARS : Agences régionales de santé

CREPS : Centres de ressources, d'expertise et de performance sportives

ENVSN : Ecole nationale de voile et des sports nautiques

CNDS : Centre national pour le développement du sport

MNS : Musée national du sport

INSEP : Institut national du sport, de l'expertise et de la performance

ENSP : Ecole nationale supérieure de police

CNED : Centre national d'enseignement à distance

INHESJ : Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

ENSTA Bretagne : Ecole nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement

ECPAD : Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense

SHOM : Service hydrographique et océanographique de la marine

INTEFP : Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

EPIDE : Etablissement public d'insertion de la défense

OFPRA : Office français de protection des réfugiés et et apatrides

ENAC : Ecole nationale d'aviation civile

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

AdT : Académie des technologies